

ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Concours externe, interne et Troisième concours

Spécialité : **Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers**

Epreuve du jeudi 22 janvier 2026

SUJET

Epreuve : L'épreuve consiste en la vérification, au moyen d'une série de questions à réponses courtes ou de tableaux ou graphiques à constituer ou compléter, des connaissances théoriques de base du candidat dans la spécialité au titre de laquelle il concourt.

Durée : 1h

Coefficient : 2

CONSIGNES : à lire attentivement avant de prendre connaissance du sujet :

- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom, ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni un nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- Les questions peuvent être traité(e)s dans l'ordre qui vous convient à condition d'en indiquer le numéro sur la copie.
- Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 3 pages (y compris celle-ci). Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué
S'il est incomplet, en avertir le surveillant

Liste du matériel autorisé :

- Stylo bleu ou noir
- Crayon, gomme
- Règle
- Calculatrice simple « 4 opérations » non-programmable, sans écran graphique et sans dispositif de communication à distance

Les questions peuvent être traité(e)s dans l'ordre qui vous convient à condition d'en indiquer le numéro sur la copie.

Pour les questions contenant des calculs, en plus de la réponse, vous devez indiquer le détail des calculs réalisés.

Vous répondrez aux questions UNIQUEMENT sur votre copie.

QUESTIONS :

Vous êtes adjoint technique principal de 2^{ème} classe et vous devez suivre un chantier de rénovation du réseau d'assainissement et de la voirie à la suite d'une fuite sur une canalisation d'eaux usées sur la commune de TECHNIVILLE, avenue des champs.

Le projet comprend le remplacement en urgence d'une portion de canalisation d'eaux usées, la réfection de la couche de roulement et l'aménagement de trottoirs accessibles.

L'avenue des champs est une zone à forte circulation motorisée sur 2 voies à sens unique mais aussi avec le passage de piétons sur les trottoirs. Il faudra mettre en place une signalisation temporaire efficace durant les travaux.

1. QUESTION 1 : Proposer 4 principaux éléments de signalisation à mettre en place dans la zone de travaux (2 points)
2. QUESTION 2 : Citer le principal risque lié à la présence des réseaux BT et EP et à proximité de la tranchée pour réparer la canalisation (1 point)
3. QUESTION 3 : Indiquer la couleur de marquage au sol temporaire qui doit être utilisée avant le début des travaux pour identifier le réseau d'eaux usées (EU) (0,5 point)
4. QUESTION 4 : Indiquer la profondeur minimale usuelle pour la pose d'un réseau EU en zone circulée (1 point)
5. QUESTION 5 : Lors de l'excavation pour accéder à la fuite sur le réseau d'EU, vous risquez de tomber sur différents réseaux qui normalement sont signalés par des grillages de différentes couleurs. Recopier et remplir le tableau suivant en indiquant la bonne couleur du grillage en fonction du réseau (2,5 points)

Réseau	Couleur du grillage
Eau potable	
Téléphonie	
Réseau	Couleur du grillage
Eaux usées	
Gaz	
Réseaux électriques BT et HT	

6. QUESTION 6 : Le remblayage de la tranchée sera effectué avec des MAC (matériaux auto compactant) en raison d'un grand nombre de réseaux présents dans cette zone.
Expliquer l'avantage d'utiliser des MAC pour le remblayage (2 réponses attendues) (1 point)
7. QUESTION 7 : Vous devez contrôler que toutes les personnes travaillant sur le chantier portent leurs EPI. Citez deux équipements de protection individuelle (EPI) obligatoires pour un agent travaillant dans cette zone de travaux routiers (1 point)
8. QUESTION 8 : Sur le chantier, un ouvrier se blesse à la main avec un cutter. Etant le seul titulaire du SST sur le chantier vous devez agir.
Citer les quatre verbes d'action à réaliser dans une telle situation, les donner dans l'ordre (2 points)
9. QUESTION 9 : Proposer un numéro d'appel d'urgence (0,5 point).
10. QUESTION 10 : Le projet intègre la mise aux normes d'Accessibilité des trottoirs et la réfection d'un passage piéton. Indiquer l'objectif principal de la mise en place de bandes de guidage ou de dalles podotactiles sur les trottoirs à proximité d'un passage piéton ? (1 point)
11. QUESTION 11 : Le nombre de bandes blanches est adapté en fonction de la largeur de la chaussée :

Largeur roulable	4 à 6 m	6 à 8 m	8 à 10 m	10 à 12 m	12 à 14 m
Nombre de bandes	3 à 5	5 à 7	6 à 9	8 à 11	9 à 13

La largeur des voies de circulation de l'avenue des champs (hors trottoirs) est de 12,50 mètres. Vous devez peindre 9 bandes dans cette rue.

Calculer la surface à peindre d'une bande blanche de 2.5 m x 0.5 m puis la surface totale à peindre pour les 9 bandes (1 point)

12. QUESTION 12 : La marque de peinture, dans ses données techniques propose une capacité de 2m²/kg (soit 20 m linéaires en 10 cm de large).
Combien faudra-t-il de kg de peinture pour réaliser ce passage piéton (1 point)
13. QUESTION 13 : Citer le nom du pictogramme de danger représenté ci-dessous (0,5 point)



14. QUESTION 14 : Indiquer la pente maximale en long d'une rampe d'accès et la largeur minimale d'un cheminement piéton accessible PMR (1 point)
15. QUESTION 15 : Dans un bâtiment communal, à quoi sert une chatière de toiture (1 point)
16. QUESTION 16 : Donner la définition de DICT et quelle est son utilité principale (1 point)
17. QUESTION 17 : Trouver la définition d'AIPR et sa durée de validité (1 point)
18. QUESTION 18 : Proposer, minimum 2, les documents de chantier à avoir pour des travaux en toiture (1 point)